



TEXTE n° 129
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

19 juin 2018

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*visant à pérenniser les moyens nécessaires à la participation
du ministère de la justice à l'effort national de lutte contre le terrorisme.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de résolution.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 19 juin 2018.

Le Président,

Signé : FRANÇOIS DE RUGY

Voir le numéro : 1042.



ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale